

Edouard Philippe et les professions réglementées

Suppression de règles prudentielles dans la biologie médicale : une mesure en trompe l'œil à l'opposé de l'intérêt des patients

Suite à l'annonce d'Édouard Philippe d'une série de mesures supposées redonner du pouvoir d'achat aux Français, le Syndicat des biologistes s'insurge contre cette logique contraire à l'intérêt général. Le Premier ministre souhaite en effet exacerber la libre concurrence dans le secteur de la biologie médicale. Pour lui, la réduction des contraintes encadrant l'activité des laboratoires de biologie médicale - comme celle de réaliser l'essentiel des analyses sur place - doit conduire à la baisse du prix des examens de biologie. « *Nous ne comprenons pas la logique du Premier ministre et de Bercy qui croient qu'en supprimant certaines règles prudentielles pour les laboratoires, les Français auront plus de pouvoir d'achat. Ils vont surtout ne plus avoir de choix, et ne plus avoir d'offre de soins de proximité de qualité* » explique François Blanchecotte, président du SDB.

Des annonces en trompe l'œil

Les actes de biologie médicale sont des actes remboursés par la Sécurité sociale, la solidarité nationale ou les complémentaires santé, sur lesquels le reste à charge est faible, voire nul. Cette économie sur le coût des analyses, que le SDB conteste, ne se matérialisera donc pas en pouvoir d'achat pour les Français, mais en économie de remboursement pour la Sécurité sociale. Or, pourquoi le Premier ministre s'attaque encore à une profession qui a fait tous les efforts de maîtrise des dépenses ces dernières années :

- Elle s'est restructurée à marche forcée, passant de 3 900 entreprises il y a près de 10 ans à moins de 450 SEL en 2019 ;
- Elle est la seule à être entrée dans une logique d'accréditation ;
- Elle a accepté un système régulé prix-volume qui a généré plus d'1 milliard d'économies, par rapport à la croissance naturelle des dépenses.

Biologie médicale : une discipline plus médicale que technique

Si la biologie médicale s'appuie sur des plateaux techniques de haute technologie, elle est avant tout une spécialité médicale à part entière, totalement intégrée et essentielle au parcours de soins des patients. Elle est exercée par des professionnels, médecins et pharmaciens spécialisés, de haut niveau médical, qui portent l'entière responsabilité médicale et juridique des résultats des examens qu'ils délivrent et qui sont utilisés par les médecins dans près de 70% de leurs diagnostics médicaux.

Des conséquences graves pour les patients

Ces mesures vont créer les conditions de la constitution de groupes monopolistiques en biologie médicale, avec pour conséquences non seulement la fin de l'exercice libéral et de l'indépendance de la profession mais surtout **la réduction drastique de l'offre de soins sur le territoire, fragilisant encore les Français les plus faibles.**

C'est également sans compter les effets délétères sur le système de soin français et de sa spécificité (présence de médecins et pharmaciens biologistes médicaux sur tout le territoire), un atout considérable aujourd'hui, pour prendre le virage de la prévention et de la médecine individualisée, facteur d'économie pour la collectivité.

Le SDB a immédiatement écrit au Premier ministre pour lui demander un rendez-vous et expliquer en quoi il est légitime que la biologie médicale soit encadrée par des exigences médicales et non commerciales. Le SDB demande l'appui d'Agnès Buzyn dans ce combat pour une biologie médicale de proximité, de qualité et pertinente.

A savoir sur le SDB

Le Syndicat des biologistes (SDB) est né en 1999 de la fusion de quatre syndicats de directeurs de laboratoires de biologie médicale dont l'origine remonte à 1955. Le SDB a pour vocation de rassembler tous les biologistes libéraux, quel que soit leur diplôme d'origine (pharmacien ou médecin).

Aujourd'hui, le SDB représente les biologistes médicaux dans l'ensemble des commissions, organismes et Caisses où la profession de biologiste médical doit faire valoir ses positions.

Depuis 1999, le SDB travaille en permanence sur des initiatives et des propositions visant à faire connaître la profession, à faire reconnaître l'apport du biologiste médical au sein de l'équipe de soin, et à promouvoir son rôle dans les démarches de prévention et de dépistage.

Le SDB a impulsé la création de Bio Qualité en 2002. Il est à l'origine des journées de dépistage de l'hépatite C en 2000 et les années suivantes ainsi que celui du risque cardio-vasculaire en 2004. Depuis 1955, le SDB organise les JIB, aujourd'hui Journées de l'innovation en biologie, le rendez-vous annuel de la profession.

Contacts Presse

François Blanchecotte - Président du SDB
president@sdbio.eu - 06 08 89 61 02

LauMa communication

Laurent Mignon - laurent.mignon@lauma-communication.com - tél : 01 73 03 05 20

Emmanuelle Klein - emmanuelle.klein@lauma-communication.com - tél : 01 73 03 05 22